

LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, à l'endroit habituel des séances, sont présents les conseillers suivants : Éric Bergeron, Cynthia St-Pierre, Jean-Philippe Bouffard, Ghislain Vachon et Marc Lavigne ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'inspecteur municipal Bryan McNeil assiste également à l'assemblée.

Les conseillers suivants sont absents : Harold Poisson et Johanne Gagnon.

Ouverture de la séance.

CONSIDÉRANT l'absence du maire Harold Poisson ainsi que la Pro-maire Johanne Gagnon;

7491-1117

CONSIDÉRANT la vérification du quorum ;

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer le conseiller Marc Lavigne à titre de président d'assemblée. Il est également proposé que la séance soit ouverte à 20h01.

ADOPTÉE

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

7492-1117

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant l'item 4a) *Explications sur l'aqueduc* et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2017 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

7493-1117

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Éric Bergeron, appuyée par Cynthia St-Pierre, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'octobre 2017 tels que déposés au montant total de 558 301.94\$.

7494-1117

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

7495-1117

ADOPTÉE

Explications sur l'aqueduc.

L'inspecteur municipal Bryan McNeil fait l'historique du réseau d'aqueduc et explique qu'il faut maintenant chlorer l'eau à la sortie de la pompe (plutôt que directement dans l'eau comme avant) ce qui cause une réaction dans le tuyau et, par le fait même, l'accumulation de manganèse, particulièrement après des interruptions du service, comme ce qui est arrivé le 8 novembre. Un citoyen présent exprime son mécontentement, M. Danny Poulin s'est retrouvé avec beaucoup de dépôts de manganèse dans son eau le 8 novembre dernier. Quelques citoyens remettent en doute la qualité de l'eau et craignent que la situation se détériore. Le conseil décide de procéder à des analyses supplémentaires et que dans l'attente des résultats d'échantillonnage, le citoyen qui n'a pas confiance dans la qualité de l'eau pourra se faire rembourser ses achats d'eau embouteillée. Et qu'à la prochaine interruption, une purge sera déplacée ce qui devrait diminuer la situation pour le résident situé à l'extrémité du réseau.

Nomination d'un deuxième signataire pour les chèques de la municipalité.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu unanimement qu'à compter du 13 novembre 2017 le conseiller Marc Lavigne soit autorisé à signer les effets et contrats bancaires et tous autres documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, en remplacement de M. Roland Allard.

7496-1117

ADOPTÉE

Autorisation pour formation sur le comportement éthique des élus.

Il est proposé par Ghislain Vachon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu d'autoriser les nouveaux élus à suivre la formation obligatoire sur le comportement éthique des élus et que les frais encourrus soient défrayés sur présentation des pièces justificatives.

7497-1117

ADOPTÉE

Soumission pour achat de tablette électronique.

7498-1117

CONSIDÉRANT qu'en 2015 afin de favoriser un virage vert, la Municipalité avait acheté 5 tablettes électroniques aux conseillers qui n'en possédaient pas;

CONSIDÉRANT que deux des trois conseillers sortants vont remettre leur tablette et que M. Simon Rochefort utilisait son propre portable;

CONSIDÉRANT qu'il manque une (1) tablette pour que les nouveaux élus en possèdent chacun une;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire l'achat d'une tablette électronique au montant de 205 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour modifier le règlement des élus municipaux pour adoption.

7499-1117

Une dispense de lecture dudit règlement de modification de règlement des élus municipaux est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une

copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Éric Bergeron, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour modifier le règlement des employés municipaux pour adoption.

7500-1117

Une dispense de lecture dudit règlement de modification de règlement des employés municipaux est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

Renouvellement du SIUQ pour 2018.

Il est proposé par Ghislain Vachon, appuyé par Éric Bergeron et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire désire renouveler l'adhésion à l'organisme de service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska, pour l'année 2018 et accepte de défrayer les frais de 1.10\$/ habitant, au prorata de la population.

7501-1117

ADOPTÉE

Nomination d'un conseiller à la Régie Incentraide.

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement de nommer le conseiller Ghislain Vachon sur le conseil d'administration de la Régie Incentraide, en remplacement du conseiller Roland Allard.

7502-1117

ADOPTÉE

Résolution d'appuie à la déclaration déposée auprès de la CPTAQ pour le 52, 4^e rang.

CONSIDÉRANT que la résidence du 52, 4^e rang a été rasée par les flammes et que la CPTAQ a donné un droit de reconstruire qui se terminait le 31 octobre 2017;

7503-1117

CONSIDÉRANT que cette propriété vient d'être vendue;

CONSIDÉRANT que la succession de l'ancien propriétaire rattachée à cette propriété, n'est pas réglé, ce qui a causé un retard dans la transaction de vente;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal ne voit aucune objection à ce qu'une résidence soit reconstruite sur ce lot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que le Conseil municipal appui favorablement la déclaration du nouveau propriétaire du 52, 4^e rang, St-Rosaire, devant être déposée auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

ADOPTÉE

Signature des contrats d'acquisition de l'aqueduc.

CONSIDÉRANT que le contrat notarié pour l'acquisition d'une partie de l'ancien lot 279, d'une superficie de 2326 mètres carrés appartenant à Madame Réjeanne Simard est signé depuis le 23 octobre 2017;

7504-1117

CONSIDÉRANT qu'afin que le puits et le réseau d'aqueduc appartiennent à la Municipalité de Saint-Rosaire, il reste seulement une

portion du terrain du puits de l'aqueduc à acquérir de M. Normand Allard et la signature du contrat avec les propriétaires légaux du réseau soit M. Ghislain Allard et M. Marcel Pratte ;

Pour ces motifs, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement d'autoriser Madame Marie-Claude Coté, notaire à rédiger le contrat pour l'achat d'une partie de terrain appartenant à M. Normand Allard ainsi qu'un contrat avec les propriétaires légaux inscrits au Registraire des entreprises du Québec sous le nom de L'aqueduc de St-Rosaire et que le Maire Harold Poisson et la directrice générale et secrétaire-trésorière Julie Roberge soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse du Saint-Rosaire. Et que la dépense d'achat de terrain soit pris à même le surplus budgétaire.

ADOPTÉE

Embauche du personnel pour l'entretien de la patinoire 2017-2018.

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu d'autoriser l'engagement du personnel, soit Monsieur Zénon Genest et Marika Leduc pour effectuer l'arrosage de la patinoire et M. Bernard Rousseau, Mlle Laurie Houle et M. Zachary Valois pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2017-2018.

7505-1117

ADOPTÉE

Don pour les paniers de Noël.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Cynthia St-Pierre et résolu unanimement qu'un montant de 1000.00\$ soit versé au comité des Paniers de Noël qui s'occupera d'acheter et distribuer divers articles dans différentes familles nécessiteuses, qui formuleront une demande, afin de combler leurs besoins en ce temps de partage et d'amour.

7506-1117

ADOPTÉE

Demande de commandite pour l'École de la Croisée.

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu suite à la demande de commandite du Conseil d'établissement de l'école de la Croisée de St-Rosaire, d'autoriser un don de 10.00\$/élève de St-Rosaire totalisant 810.00\$ pour l'année 2017-2018.

7507-1117

ADOPTÉE

Demande d'aide financière de Prévention suicide Arthabaska-Érable.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement qu'un montant de 75\$ soit remis au Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable, qui a pour mission la prévention du suicide sur le territoire des MRC de l'Érable et d'Arthabaska.

7508-1117

ADOPTÉE

Demande de participation financière d'Agri-ressource.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement qu'un montant de 75\$ soit octroyé au mouvement Agri-Ressources Arthabaska-Érable Inc. qui a pour mission de soutenir toute action visant à déceler et prévenir la détresse psychologique chez les producteurs(trices) agricoles.

7509-1117

ADOPTÉE

Note : Le dépôt du rapport financier trimestriel au 30 septembre 2017 a été remis aux membres du conseil.

Note : Déclaration des élus.

Le formulaire de *déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil* a été remis aux conseillers présents pour qu'ils le complètent et le remettre à la directrice générale et secrétaire-trésorière, qui les acheminera au responsable du ministère des Affaires municipales des Régions et de l'occupation du territoire.

Levée de l'assemblée par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon à **7510-1117**
21h20.

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

**Julie Roberge, directrice générale et
secrétaire-trésorière**